



Direction Générale des Impôts



DR/DP/DIP de :
.....
Subdivision de :
.....

TAXE PROFESSIONNELLE
TAXE DE SERVICES COMMUNAUX
DECLARATION D'INSCRIPTION
Articles 12 et 38 de la loi 47- 06 relative à la fiscalité des collectivités locales

Modèle ADC061F-15E

Cadre réservé à l'administration
Date de dépôt :
N° de dépôt :

DECLARATION A SOUSCRIRE DANS UN DELAI MAXIMUM DE (trente) 30 JOURS
SUIVANT LA DATE DE DEBUT D'ACTIVITE

I) Identification du contribuable :

Nom et prénom ou raison sociale :
CNI ou carte de séjour N°:
Adresse du principal établissement, du domicile fiscal ou du siège social 1:
N° d'Identification fiscale 2:
Identifiant commun de l'entreprise « ICE »:
N° d'Identification à la taxe professionnelle du principal établissement, du domicile fiscal ou du siège social 3:
Registre de commerce n°: / Ville :
Affiliation à la CNSS n°:

II) Renseignements concernant les activités exercées :

Profession ou activité principale :
Autres professions ou activités exercées :
Date de création, de constitution ou d'installation 4:
Date de début d'activité :

Le soussigné, certifie exactes les indications consignées sur la présente déclaration et sur les documents annexes.

A ....., le
Cachet et signature:

- Indiquer les adresses des autres établissements ou locaux au tableau annexe.
2- Indiquer le numéro d'identifiant fiscal attribué (IR-TVA ou IS-TVA).
3- Indiquer le numéro d'identifiant à la taxe professionnelle attribué suite à la demande initiale d'inscription.
4- Date de création pour les personnes physiques, de constitution pour les personnes morales et d'installation dans le cas des entreprises stables relevant d'un siège social de sociétés non résidentes.

## LISTE DES AUTRES ETABLISSEMENTS ET LOCAUX <sup>5</sup>

Nature ou désignation	Lieu de situation

<sup>5</sup> - Ce tableau concerne les entreprises disposant de plusieurs locaux distincts du siège, de l'établissement principal ou du domicile fiscal.  
- Joindre une liste complémentaire selon ce modèle si le nombre de locaux distincts est supérieur à douze.



DR/DP/DIP de : .....

Subdivision de : .....

**RECEPISSE DE DEPOT**  
de la déclaration modèle ADC061F-15E

**TAXE PROFESSIONNELLE**  
**TAXE DE SERVICES COMMUNAUX**  
**DECLARATION D'INSCRIPTION**

Année : /\_/\_/\_/\_/\_/\_

Nom et prénom ou raison sociale : .....

N° d'identification à la taxe professionnelle :    /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

----- Cadre réservé à l'administration -----

Date de dépôt: /\_/\_/\_/ - /\_/\_/\_/ - /\_/\_/\_/

(Cachet de l'administration)

Numéro d'enregistrement: /\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

### **Article 12 - Inscription au rôle de la taxe professionnelle**

Toute personne soumise à la taxe professionnelle doit, dans un délai maximum de trente (30) jours suivant la date du début d'activité, souscrire au service local des impôts, dans le ressort duquel se trouve son siège social, son principal établissement ou son domicile fiscal, une déclaration d'inscription au rôle de la taxe professionnelle établie sur ou d'après un imprimé-modèle de l'administration.

Au vu de cette déclaration, un numéro d'identification est attribué à chaque redevable.

### **Article 38 - Dispositions diverses**

Les dispositions relatives à la liquidation, aux obligations, aux sanctions, au recensement, au délai de prescription, aux réclamations, aux dégrèvements et compensation ainsi que les dispositions diverses prévues en matière de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle sont également applicables en matière de taxe de services communaux.